

UNIVERSITE DE YAOUNDE II



UNIVERSITY OF YAOUNDE II

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES
ET TECHNIQUES DE
L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION



ADVANCED SCHOOL OF MASS
COMMUNICATION

REALISATION PROFESSIONNELLE

DOSSIER DE PRODUCTION DU MAGAZINE RADIO « FENETRE REGIONALE »

*Réalisation Professionnelle Présenté en vue de l'obtention de la Licence en Sciences et
Techniques de l'Information et de la Communication*

Option : Journalisme

Par :

ABDOURAMAN Djibril Le Béni

SOMMAIRE

SOMMAIRE	0
INTRODUCTION	2
I- SYNOPSIS	3
II- PRESENTATION DU MAGAZINE.....	4
1- Emission	4
2- Première édition	4
III- PLAIDOYER	4
1- Prétexte	5
2- Pertinence.....	5
IV- DIFFUSEURS VISES	5
V- PUBLIC CIBLE	6
VI- MENU PREVISIONNEL.....	6
1- L'enquête	6
2- L'entretien.....	6
VII- FICHE DE TOURNAGE	7
VIII- FICHE DE DERUSHAGE	8
IX- CONDUCTEUR D'EMISSION	9
X- TAPUSCRIT EXHAUSTIF	12
X- MATERIEL ET LOGICIEL DE PRODUCTION.....	17
XII- DEVIS DE PRODUCTION EN FCFA	18
XIII- COUT DE LA REALISATION PROFESSIONNELLE EN FCFA.....	19

INTRODUCTION

Pour obtenir une licence en journalisme à l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC), faire une réalisation professionnelle est un devoir pour tout apprenant de troisième année. Ce travail présenté devant un jury, doit être accompagné d'un dossier technique conçu selon le respect du cahier de charge. Il doit fournir toutes les informations complètes sur les moyens déployés en vue de sa réalisation. Le choix du sujet, l'angle de traitement, les supports et le média de diffusion entre autres reviennent au candidat. Toutes ces motivations doivent être justifiées. Notons que cette production doit être également accompagnée d'un rapport du stage.

Nous avons opté pour la production bihebdomadaire d'un magazine radiophonique de 13 minutes.

I- SYNOPSIS

- **Titre du magazine** : Fenêtre régionale
- **Sujet** : Défaut d'acte de naissance
- **Angle** : impact sur l'éducation des enfants à l'Extrême-Nord ;
- **Antenne de diffusion** : CRTV, Station régionale de l'Extrême-Nord ;
- **Fréquence** : 94.8 Mhz ;
- **Cible principale** : Populations de la région de l'Extrême-Nord et au-delà ;
- **Cible secondaire** : communauté éducative ;
- **Mode de diffusion** : en direct ;
- **Type d'émission** : programme de stock ;
- **Format** : 15 minutes ;
- **Durée réelle** : 12 minutes 47 secondes
- **Périodicité** : bihebdomadaire ;
- **Jour de diffusion** : Lundi et vendredi
- **Espace de diffusion** : 6h40min – 6h55min ;
- **Rediffusion** : Mercredi 6h40mn – 6h55mn et samedi 7h00min-7h15mn
- **Langue de diffusion** : Français ;
- **Production** : ESSTIC 2022 ;
- **Coordination** : ABDOUL-AZIZ AHMADOU ;
- **Supervision générale** : AHMADOU ISSA ;
- **Conception et présentation** : ABDOURAMAN DJIBRIL LE BENI

II- PRESENTATION DU MAGAZINE

1- Emission

Magazine bihebdomadaire et généraliste. Il s'intéresse aux faits de société. C'est un programme conçu pour informer, sensibiliser, renseigner, éduquer, instruire et aider les populations de la région de l'Extrême-Nord et même au-delà à s'épanouir, à apporter sa propre touche dans la lutte contre les maux qui font obstacles au développement, au bien-être de la région. Diffusé entre 6h40 et 6h55 tous les lundis et vendredis, cette tranche d'antenne est également rediffusée les mêmes jours entre 21h00min-21h15 sur la CRTV, Station régionale de l'Extrême-Nord qui émet sur la 94.8 Mhz en direct de la ville de Maroua dans le Diamaré.

2- Première édition

Pour cette première édition, nous avons tiré notre sujet du fait marquant de l'actualité dans la région l'Extrême-Nord. Défaut d'acte de naissance est l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics dans la mesure où certaines études font état de plus 400 mille élèves en âge scolaire sans ce précieux sésame.

III- PLAIDOYER

Plus de 400.000 enfants en âge scolaire ne disposent pas d'acte de naissance dans la région de l'Extrême-Nord en ce moment. Réduire ce phénomène à sa plus simple expression est une lutte sans merci que mènent les autorités administratives, municipales et autres Organisations non gouvernementales dans cette partie du triangle national. La motivation qui nous a poussé à traiter la problématique de l'acte de naissance dans la région de l'Extrême-Nord est d'ordre professionnel. Cette question est d'actualité, il a un intérêt particulier et une importance capitale. Voilà pourquoi nous avons jugé important de parler l'impact de ce phénomène sur l'éducation des enfants. D'abord, nous allons trouver des causes qui sont à l'origine de ce phénomène, ensuite montrer son ampleur et enfin, esquisser quelques pistes de solutions. Pour le faire, nous avons subdivisé notre travail en deux parties. La première consacrée à l'enquête et la seconde à l'invité. Dans l'enquête, nous allons parler des causes, et des conséquences dues du défaut d'acte de naissance. Pour cela, nous avons collecté les données auprès des familles, autorités administratives, municipales et autres acteurs de la Société civile. Pour la seconde phase réservée à l'invité, nous avons eu un entretien avec le chef d'Agence du Bureau national de l'Etat civil pour l'Extrême-Nord, qui a esquissé quelques pistes de solutions.

1- Prétexte

A l'heure actuelle, dans la région de l'Extrême-Nord, 400.979 élèves du primaire sont sans acte de naissance parmi lesquels 35.571 sont au Cours Moyen deuxième année (CM2). Quatre départements sur six que compte cette région font face aux affres de la secte BOKO HARAM. A ces exactions s'ajoute le conflit communautaire entre MOUSGOM et ARABES CHOAS dans le LOGONE et CHARI. Sans oublier les inondations, les incendies, le mouvement des pachydermes entre autres qui sont fréquents dans le Mayo-Danay. Ce sont-là quelques facteurs qui dévastent champs et habitations. Et font perdre aux familles des documents officiels dont les actes de naissance. Cette situation pose d'énormes problèmes dans les établissements à la rentrée scolaire et aussi lors de dépôts des dossiers d'examen et de concours.

2- Pertinence

L'acte de naissance étant une pièce essentielle pour tout individu, ne pas l'avoir est un véritable problème, un blocage pour celui ou celle qui ne le dispose pas. Dans cette perspective, dans la région de l'Extrême-Nord, selon certaines études, seulement 35% sur environ cinq millions d'habitants qui disposent d'acte de naissance. C'est un fait qui préoccupe les pouvoirs publics et leurs partenaires dans cette région. C'est ce qui a conduit récemment le ministre de la Décentralisation et du Développement local, Georges ELANGA OMBAM, a effectué une visite de travail dans la région de l'Extrême-Nord pour tirer la sonnette d'alarme sur le cas de plus de 400.000 enfants en âge scolaire sans acte de naissance parmi lesquels 35.571 au Cours moyen deuxième année dans cette région.

IV- DIFFUSEURS VISES

Ce programme peut être diffusé sur toutes les chaînes de radio qui existent non seulement à l'Extrême-Nord, mais aussi dans celles existantes dans d'autres régions en l'occurrence le Nord, l'Adamaoua, l'Est entre autres qui font également face à ce problème. Mais le choix de la CRTV n'est pas anodin. C'est la chaîne qui a la grande audience et qui peut relayer sur toute l'étendue du triangle national à travers le Poste national. A Maroua par exemple, la CRTV Station régionale de l'Extrême-Nord non seulement couvre presque toute la région, mais a aussi ses démembrements dans d'autres départements de la région. C'est le cas de FM Kousseri et celle de Yagoua. Dans cette perspective, diffuser une émission sur les ondes de la CRTV-EN va toucher sans doute un grand public qui se recrute dans les six (06) départements que compte la région et même une partie de la région du Nord et aussi du

Tchad. Ajouter à cet avantage, la CRTV est la seule chaîne qui s'impose dans toutes les trois régions qui constituent le Septentrion.

V- PUBLIC CIBLE

Ce magazine est conçu pour la population de l'Extrême-Nord et même au-delà. Pour le cas de la région, elle compte six départements avec 47 communes au total. Par ailleurs, ce programme est également destiné également à toute la communauté éducative sans distinction. Autrement dit, aux parents, responsables éducatifs et les élèves. Raison pour laquelle nous avons angé notre regard sur l'impact sur l'éducation des enfants dû au défaut d'acte de naissance dans la région de l'Extrême-Nord.

VI- MENU PREVISIONNEL

1- L'enquête

Pour cette première partie de notre travail, nous allons présenter les causes et les conséquences du défaut d'acte de naissance, pour mieux expliquer l'impact de ce phénomène sur l'éducation des enfants à l'Extrême-Nord. Vont parler ici, un sociologue, les cadres éducatifs, et les élites locales. Les acteurs énumérés ci-dessus vont répondre à nos questions suivantes :

- Quelles sont les causes socio-économique de la problématique de l'acte de naissance à dans la région de l'Extrême-Nord ?
- Quelle est son ampleur dans les établissements scolaires de la région ?
- Quelles conséquences résultantes de ce phénomène ?
- Que fait l'élite pour lutter contre cet autre mal ?
- Quel avenir pour un individu sans acte de naissance ?

2- L'entretien

Pour le complément d'enquête, nous avons tout d'abord effectué une descente à l'Agence du Bureau national de l'Etat civil pour l'Extrême-Nord à Maroua. Ensuite, nous avons rédigé un protocole d'interview au chef d'Agence. N'ayant pas pu aborder la question dans la phase enquête, avec lui nous allons aborder les solutions à proposer. Pour le faire, nous avons mentionné trois questions qui sont :

- Une récente étude du ministère de l'Education de base en partenariat avec les Nations-Unies révèle que 35% d'enfants sur cinq millions en âge scolaire disposent d'acte de naissance. Qu'est-ce qui peut expliquer cette situation ?

- Quelles sont les actions menées par les pouvoirs publics et particulièrement le BUNEC pour améliorer cette situation ?
- Quel rôle devraient jouer les acteurs impliqués dans ce processus d'établissement des actes de naissance

VII- FICHE DE TOURNAGE

Dates	Lieux	Données Recherchées	Sources
03/10/2022	ZINA	- Quelles sont les conséquences du manque d'acte de naissance pour un individu?	- Albert Hamadou, chef CMPJ
06/10/2022	MAROUA	-Une récente étude du ministère de l'Education de base en partenariat avec les Nations-Unies révèle que 35% d'enfants sur cinq millions en âge scolaire disposent d'acte de naissance. Qu'est-ce qui peut expliquer cette situation ? -Quelles sont les actions menées par les pouvoirs publics et particulièrement le BUNEC pour améliorer cette situation ? -Quel rôle devraient jouer les acteurs impliqués dans ce processus d'établissement des actes de naissance ?	Japonais Fils TOMBALBAÏ, Chef d'Agence du BUNEC de l'Extrême-Nord
07/10/2022	MAROUA	- Quelles sont les causes sociales et quelles conséquences pose la problématique des actes de naissance dans la région de l'Extrême-Nord ?	Dr Gustave GAYE, enseignant-Chercheur et responsable d'une ONG locale
07/10/2022	MOKOLO	- Que faut-il pour se faire établir un acte de naissance ?	Dr VOHOD DEGUEME,, maire de la Commune de Mokolo
08/10/2022	YAGOUA	Quelle est l'ampleur de la problématique de l'acte de naissance dans les établissements scolaires du Mayo-	-DJAORYANG, délégué départemental de l'Education de base pour le Mayo-Danay

Dossier de production

		Danay?	
14/10/2022	MAROUA	- Quelles sont les statistiques des enfants en âge scolaire sans acte de naissances dans les établissements scolaires de l'Extrême-Nord ? -Quelles sont les conséquences de la problématique de l'acte de naissance sur le plan de l'éducation des enfants dans la région de l'Extrême-Nord ?	- OUSMAN GARGA, Point-focal de l'UNICEF auprès de la délégation régionale de l'Education de base pour l'Extrême-Nord
15/10/2022	MOKOLO	Quel est l'apport des élites dans la lutte contre le phénomène du manque d'acte de naissance dans le Mayo-Tsanaga ?	Ministre MANAOUDA, élite de Mayo-Tsanaga

VIII- FICHE DE DERUSHAGE

Interview	Durée de base	In et Out	Donnée retenue	BAD
Interview OUMAROU Moussa, élève à l'école FOUNANGUE IA	58'	02''08''	Je n'ai pas mon acte de naissance, je fais CM2	7''
Interview 1 Dr Gustave GAYE, Sociologue	15'31''	5'27''- 6'57''	Les populations se sentent éloignées des services publics	1'30''
Interview Albert HAMADOU, chef CMPJ ZINA	10'57''	3'09''- 3'43''	Un individu sans acte de naissance sera cantonné dans son village	34''
Interview DJAORYANG, délégué	8'32''	2'06''- 2'27''	Si nous avons 15 mille élèves, 17 mille sont sans acte de naissance	21''

Dossier de production

départemental Education de base Mayo-Danay				
Interview Ministre MANAOUA, élite MAYO-Tsanaga	13'17	4'12- 4'38''	L'objectif premier c'était d'aller vers 10 mille acte de naissance, mais nous avons fait 19 mille 500 actes de naissance repartis dans le Mayo-Tsanaga	26''
Interview OUSMANOU Garga	08'32''	8'24''- 8'07''	On se rend compte que beaucoup de nos élèves n'ont pas ce sésame	43''
Interview VOHOD DEGUEME, maire	09'58	6'13''- 6'28	Avec l'information les choses vont très vite	15''
Interview 2 Dr GAYE, Sociologue	15'31''	14'03- 14'33'	L'enfant qui ne peut pas justifier de son existence juridique ne pas jouir des services publics	30'

IX- CONDUCTEUR D'EMISSION

N°	Microphone	Sources	Technique	Commentaire	Durée
01	Bande annonce	Serveur	Lancement bande annonce	Fenêtre régionale... ABDOURAMAN Djibril Le Béni	40'
02	Générique	Serveur	Lancement générique	-//-	11'
03	Intro	Voix	Ouverture du micro	Mesdames, messieurs bonjour...Fenêtre régionale	50'
04	Invité	Voix	Ouverture du micro	Bonjour	
05	Générique	Serveur		-//-	9'
1- Enquête					
06	Extrait Oumarou	Voix	Ouverture du micro	Je m'appelle... FOUNAGUE I A	7'
07	Présentateur	Voix	Ouverture du micro	Depuis sa venue au monde...université de Maroua	38'
08	Dr GAYE	Voix	Ouverture du micro	Pour la plus part... c'est un	1''30'

Dossier de production

				autre frein	
09	Présentateur	Voix	Ouverture du micro	De son côté... ce phénomène	14'
10	Ousmanou Garga	Voix	Ouverture du micro	A cause de... présenter ce concours	43'
11	Présentateur	Voix	Ouverture micro	A cela s'ajoutent... Mayo- Danay	22'
12	DJAOYANG	Voix	Ouverture micro	Un arrondissement... à notre détriment	21'
13	Présentateur	Voix	Ouverture micro	L'absence de cette pièce... Sociologue	17'
14	Dr GAYE	Voix	Ouverture micro	Sur le plan juridique... bénéficiaire de ce service	30'
15	Albert Hamadou	Voix	Ouverture micro	Sur le plan éducatif... briguer la députation	34'
16	Musique AZANO, acte de naissance	Serveur	Ouverture micro	-//-	17'
17	Présentateur	Voix	Ouverture micro	Face à cette situation... fils de ce département	23'
18	Ministre MANAOUDA	Voix	Ouverture micro	Il y a un gap... du département	26'
19	Présentateur	Voix	Ouverture micro	Cette activité a été... Dr VOHOD DEGUEME, maire	27'
20	Dr VOHOD	Voix	Ouverture micro	Actuellement... valider les actes d'état civil	15'
21	Présentateur	Voix	Ouverture micro	Le Bunec... beaucoup reste à faire	17'
22	Musique AMINA POULLO	Serveur	Lancement transition	-//-	09'
2- Complément d'enquête					
23	Présentateur	Voix	Ouverture micro	En posture d'invité... cette situation	20'

Dossier de production

24	Invité	Voix	Ouverture micro	Le premier facteur... ainsi de suite	42'
25	Présentateur	Voix	Ouverture micro	Monsieur le chef d'Agence... cette situation	7'
26	Invité	Voix	Ouverture micro	Pour résoudre... ce service	41'
27	Présentateur	Voix	Ouverture micro	Quel rôle... acte de naissance	6'
28	Invité	Voix	Ouverture micro	Tout le monde... attestation de non existence de souche	28'
29	Présentateur	Voix	Ouverture micro	Japonais Fils TOMBALBAÏ... répondu à nos questions	8'
30	Invité	Voix	Ouverture micro	C'est moi... vous remercie	5'
31	Présentateur	Voix	Ouverture micro	Mesdames, messieurs... merci et au revoir	45'
32	Générique de fin	Serveur	Lancement générique	-//-	5'

X- TAPUSCRIT EXHAUSTIF

Bande annonce

Fenêtre régionale, c'est votre magazine bihebdomadaire qui marque un temps d'arrêt sur les faits marquants de l'actualité dans le Septentrion. Fenêtre régionale, c'est l'espace consacré en grande partie à l'enquête sur un fait de société complétée d'un entretien avec un expert sur le sujet en question. Fenêtre régionale c'est tous les lundis et vendredis, espace horaire 6h40 et 6h55 sur CRTV Extrême-Nord. Fenêtre régionale, une présentation d'ABDOURAMAN Djibril Le Béni.

Mesdames, messieurs bonjour bienvenue à votre magazine *Fenêtre régionale*. Pour cette première édition, nous allons parler de l'acte de naissance. Document indispensable qui définit l'existence légale d'un citoyen, mais qui manque à plus de 400 mille élèves dans la région de l'Extrême-Nord. Pour aborder cette problématique, nous avons dans ce studio, Japonais Fils TOMBALBAÏ, chef d'Agence du Bureau national de l'état civil pour l'Extrême-Nord, qui va nous proposer quelques pistes de solutions pour résorber ce déficit.

Bonjour monsieur le chef d'Agence Bunec Extrême-Nord !

Bonjour !

C'est notre invité à retrouver vers la fin de ce magazine. Quelles sont les causes de ce phénomène, préjudiciable à la formation de la jeunesse ? Quelles sont ses conséquences sur l'éducation ? C'est l'enquête de *Fenêtre régionale*.

Extrait

« *Je m'appelle OUMAROU Dairou, je fais classe de CM2 à l'école publique de FOUNANGUE IA. Je n'ai pas encore mon acte de naissance* ».

Depuis sa venue au monde, le petit OUMAROU n'a jamais été enregistré dans un centre d'Etat civil. Officiellement, ce garçon qui figure pourtant parmi les meilleurs de sa classe est considéré comme un élève "fantôme". Dans la région de l'Extrême-Nord, plus de 35 mille élèves du Cours Moyen 2 sont dans la même situation. D'après les statistiques de l'agence régionale du Bureau national de l'état civil, plus de 400 mille élèves inscrits actuellement dans les établissements scolaires de cette région ne disposent pas de cette pièce officielle. En cause, plusieurs facteurs sociologiques, selon le Dr Gustave Gaye, enseignant-chercheur à l'université de Maroua.

Extrait

« Pour la plupart les populations se sentent éloignées des administrations publiques. Eloignement n'est pas géographique ou physique, mais beaucoup plus dans le sens du rapport à l'administration publique. Le rapport à l'administration publique pour les populations constitue un problème dans la mesure où jusqu'ici la perception qu'on a de l'administration publique que c'est une administration qui est répugnante, punitive constitue des barrières à l'accès aux services publics de manière générale. Particulièrement à la question de l'acte de naissance, on pourrait relever le fait qu'il y a des causes qui sont socio-anthropologiques mais aussi des causes qui sont économiques. Sur le plan socio-anthropologique, il faut dire que bon nombre de populations de la région de l'Extrême-Nord méfiant à l'idée du fait lorsqu'on part dans les formations sanitaires publiques, c'est des hommes qui doivent faire accoucher leur femme. Du coup, cela constitue un problème pour plusieurs communautés qui sont restées conservatrices. Ce qui implique que cette proportion d'enfant qui naît à la maison n'aura pas accès à une déclaration. La pièce à la base c'est la déclaration faite par la sage-femme ou alors l'infirmier-maïeuticien. Il y a encore une bonne frange de la population qui pense que l'enfant peut ne pas intégrer le système éducatif formel pour pouvoir s'en sortir. Il y a d'autres formes d'éducation dont on estime plus importante que l'éducation formelle. C'est un autre frein. »

De son côté, OUSMAN Garga, Sous-directeur des Affaires générales à la délégation régionale de l'Education de base pour l'Extrême-Nord, par ailleurs point focal de l'Unicef, il y a d'autres causes également qui alimentent le manque d'acte de naissance pour les enfants.

Extrait

« A cause du déplacement des pachydermes, les parents perdent toutes les récoltes et ils n'ont de choix que d'abandonner leur biotope. Ils migrent parfois vers la région du Nord abandonnant donc ces enfants, sans ressources, sans argent, ce qui vient donc augmenter davantage le nombre de candidats potentiels aux examens de fin d'année qui malheureusement ne présente pas. La politique du ministère de l'Education de base c'est l'universalisation des enseignements primaires. C'est comme ça qu'on enrôle les enfants jusqu'à arriver au niveau de la classe de CM2 où il faut présenter un concours. Malheureusement on se rend compte que beaucoup de nos élèves qui n'ont pas ce sésame là pour présenter le concours. »

A cela s'ajoutent aussi les calamités naturelles telles que les inondations et les incendies devenus récurrents ces dernières années. Dans la débandade, de nombreuses familles fuient leurs domiciles, abandonnant des documents officiels dont les actes de

naissance des enfants. Un préjudice pour l'éducation, explique DJOAYANG, délégué départemental de l'Education de base pour le Mayo-Danay.

Extrait

« Un arrondissement comme Yagoua, si nous avons 15 mille élèves, plus de 17 mille n'ont pas d'acte de naissance. Rien qu'au Cours moyen 2, nous avons 11 mille 127 élèves sans acte de naissance. Il y a comme un abandon pour la part de certains parents. Les autorités administratives ont cessé d'être répressives. Un enfant non-occupé est un enfant qui va s'occuper à sa manière et à notre détriment. »

L'absence de cette pièce d'état civil constitue un véritable handicap à l'épanouissement et à l'avenir des enfants dans cette partie du pays. Albert HAMADOU, Chef du Centre multifonctionnel de promotion des jeunes, CMPJ de ZINA dans le LOGONE et CHARI et Dr Gustave GAYE, Sociologue.

Extrait

« Sur le plan juridique, si vous n'avez pas de pièce qui justifie votre naissance, ça veut dire que vous n'avez pas une existence juridique. Vous avez une existence physique. Ce qui fait en sorte que l'enfant ne peut pas jouir des services publics. Par exemple, il y a des mesures qui sont prises pour que l'accès aux soins pour des enfants de 0 à 59 mois soient totalement gratuits pour certaines pathologies, et là l'enfant qui ne peut pas justifier de son existence juridique ne peut pas bénéficier de ces services. »

« Sur le plan social, un individu qui ne dispose pas d'un acte de naissance n'aura pas une carte d'identité. Il sera cantonné dans son village. Il ne pourra pas se déplacer librement. Egalement, un individu qui ne dispose pas d'acte de naissance ne peut pas se marier légalement. Pour se marier légalement le maire aura besoin de certaines filiations pour pouvoir remplir les informations dans l'acte de mariage. Sur le plan politique, un individu qui ne dispose pas d'acte de naissance comment il pourra postuler pour être conseiller municipal ? Briguer la députation ? »

Face à cette situation, l'élite a décidé de prêter mains fortes aux autorités administratives et politiques. Dans le Mayo-Tsanaga par exemple, plus de 19 000 actes de naissance ont été distribués le 12 Octobre 2022 aux élèves dans le cadre d'une opération parrainée par le Ministre Malachie MANAOUNDA, fils de ce département.

Extrait

« Il y a un gap d'environ mille 110 personnes qui n'ont pas d'acte de naissance dans le Mayo-Tsanaga. Quand je parle des personnes, je parle des élèves. Ensemble, j'ai proposé aux élites de nous mobiliser pour que nous puissions réduire ce gap-là. Nous avons mobilisé 37 millions de Francs. L'objectif premier était d'aller vers 10 mille actes de naissance, mais nous avons pu avoir 19 mille 511 actes de naissance repartis sur l'ensemble du département. »

Cette activité a été rendue possible avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement, PNUD, qui expérimente depuis 2020 un projet de dématérialisation de la déclaration des naissances dans quelques communes de l'Extrême-Nord, à travers la digitalisation. Grâce à cette technologie, la commune de Mokolo produit aujourd'hui 90 actes de naissance par jour en moyenne. Dr VOHOD DEGUIMÉ, Maire.

Extrait

« Actuellement avec l'informatisation, les choses vont très vite. Nous avons cinq (05) ordinateurs dans un seul bureau pour les secrétaires et aussi chaque adjoint a son ordinateur pour pouvoir suivre, valider les actes d'état civil. »

Le Bunec explique avoir redynamisé 85 % de ses centres d'état civil qui n'étaient pas opérationnels dans l'Extrême-Nord. Il a aussi installé des antennes dans quelques centres de santé où les femmes viennent accoucher. Mais le Chef d'agence estime que beaucoup reste encore à faire.

INVITE

Comme invité, nous recevons Japonais Fils TOMBALBAÏ, chef d'Agence du Bureau national de l'état civil, Bunec, pour l'Extrême-Nord.

- Une récente étude du ministère de l'Education de base en partenariat avec les Nations-Unies révèle que 35% d'enfants sur cinq millions en âge scolaire disposent d'acte de naissance. Qu'est-ce qui peut expliquer cette situation ?

« Le premier facteur qui explique ce sous enregistrement des naissances sont des facteurs liés à l'offre de service d'état civil. Parfois aussi dans les villages, les populations ne savent même pas qu'il y a un centre d'état civil secondaire. Deuxième facteur est la faible demande de service. Au niveau de la demande, certains qui ont fait l'effort d'aller déclarer les naissances se voient quatre (04), cinq (05) mois ou un an sans acte de naissance de leur enfant, et du coup ils passent des mauvais messages dans les quartiers. Troisième et dernier facteur est lié à la difficulté à conserver les actes. Les populations ont du mal à conserver ce

bout du papier. Alors du coup ces actes sont détruits par des inondations ou lors des attaques terroristes ou même rongés par des termites, les souris, ainsi de suite. »

- Alors monsieur le chef d'Agence, quelles sont les actions menées par les pouvoirs publics et particulièrement le BUNEC pour améliorer cette situation ?

« Pour résoudre d'abord l'offre de service, nous avons commencé par faire fonctionner les centres d'état civil. Alors, nous sommes quittés d'un taux de fonctionnalité de 33% en 2018 à 84% en 2020. Pour améliorer la couverture en centre d'état civil également, nous avons installé dans 53 formations sanitaires, les bureaux d'état civil qui enregistrent systématiquement. Nous avons commencé il y a quelques mois l'informatisation pour répondre à la difficulté de conservation des registres. Nous avons une phase pilote qui marche bien dans huit (08) communes et les formations, sanitaires peuvent faire des déclarations immédiatement en ligne. »

- Quel rôle devraient jouer les acteurs impliqués dans ce processus d'établissement des actes de naissance ?

« Tout le monde doit sensibiliser la population. Les acteurs institutionnels doivent également jouer leur rôle. Les personnels d'état civil également doivent prendre rapidement le temps pour délivrer les actes. Les procédures sont très facilitées, les coûts sont réduits à 2500, les médecins délivrent de façon gratuite les certificats d'âge apparent, les mairies délivrent gratuitement les attestations de non-existence de souche. »

Japonais Fils TOMBALBAÏ, chef d'Agence du Bureau national de l'état civil pour l'Extrême-Nord, merci monsieur d'avoir accepté de répondre à nos questions.

« C'est moi qui vous remercie pour l'opportunité que vous me donnez de parler de question d'état civil dans la région de l'Extrême-Nord. »

Mesdames, messieurs c'est ici que prend fin notre entretien avec Japonais Fils TOMBALBAÏ, je rappelle, est chef d'Agence du Bureau national de l'état civil pour l'Extrême-Nord. Sur ce nous mettons un terme à la première livraison de *Fenêtre régionale* de ce jour. Prenons rendez-vous vendredi pour la prochaine édition axée sur l'insertion socio-économique des ex-combattants du groupe BOKO HARAM dans la région de l'Extrême-Nord.

➤ **Equipe de production :**

- **Prise de son et montage :** ANDRE FOTSING ;
- **Coordination :** ABDOUL-AZIZ AHMADOU ;
- **Supervision :** AHMADOU ISSA, le Chef de Station CRTV Extrême-Nord
- **Conception et présentation :** ABDOURAMAN DJIBRIL LE BENI

X- MATERIEL ET LOGICIEL DE PRODUCTION

1- Matériel de tournage

- TASCAM DR-100 ;
- Micro-cravate ;
- Téléphone TECNO Pouvoir 4

2- Logiciel de montage et de mixage

- Adobe Audition CC 2019 ;
- Adobe Audition 1.5
- Format factory

XI- DEVIS PREVISIONNEL EN FCFA

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total	Somme
Pré-production					
01	Repérage Maroua	1	2500	2500	12.700
02	Repérage Zina	1	3400	3400	
03	Repérage Yagoua	1	6800	6800	
Production					
04	Motivation	1	10 000	10 000	56.000
05	Transport	2	8 000	16 000	
06	Hébergement	2	10 000	20 000	
07	Ration	2	5 000	10 000	
Equipement					
08	TASCAM DR-100	1	300 000	300 000	333.500
09	Micro-cravate	1	14 000	14 000	
10	Clé USB 32Go	1	4000	4000	
11	Carte mémoire 8Go	1	3500	3500	
12	Piles Duracell	2	1000	2000	
13	Crédit de communication et connexion internet	2	5000	10 000	
Post-production					
14	Montage	1	15 000	15 000	59.000
15	Gravure CD, confection étui et DVD	5	2500	16 000	
16	Transport	1	18.000	18 000	
17	Autres	1	10 000	10 000	
TOTAL					461.200

XIII- COUT DE LA REALISATION PROFESSIONNELLE EN FCFA

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Total	Somme
Pré-production					
01	Repérage Maroua	2	2.650	5.000	78.750
02	Repérage Zina	2	30.000	60.000	
03	Repérage Yagoua	2	6.800	13.600	
Production					
04	Hébergement	2	10.000	20 000	40.000
05	Ration	2	10.000	20 000	
Equipement					
06	TASCAM DR-100	1	00	00	76.000
07	Micro-cravate	1	00	00	
08	Piles Duracell	2	1000	2.000	
09	Tecno pouvoir 4	1	50.000	50.000	
10	Clé USB 8Go	1	6.000	6.000	
11	Carte mémoire 8Go	1	5.000	5.000	
12	Laptop	1	00	00	
13	Souris	1	3.000	3.000	
14	Crédit de communication et connexion internet	2	5.000	10.000	
Post-production					
15	Montage	1	15.000	15.000	67.500
16	Gravure CD, confection étui et DVD	5	2500	22.500	
17	Transport	1	20.000	20.000	
18	Autres	1	10 000	10 000	
TOTAL					269.250